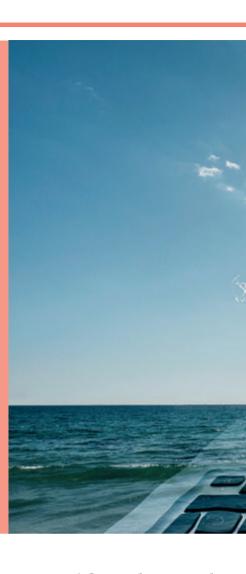
# Des bâtisseurs d'avenir "made in Belgium"

 Cet été, "La Libre" part à la rencontre de neuf jeunes entrepreneurs.  Ils sont jeunes, créatifs, n'ont pas froid aux yeux et sont branchés "réseaux" et "communautés".  Premier volet ce lundi de notre série avec Louis Cornet qui a créé sa société Movify.



# Ces entrepreneurs qui construisent notre avenir

et été, "La Libre" a décidé de suivre l'aventure de neuf jeunes entrepreneurs qui ont lancé des concepts innovants. A l'exception d'un seul, ils ont tous moins de quarante ans. Ils sont sortis de nos universités et hautes écoles et n'ont pas froid aux yeux. Ce qui frappe d'emblée, c'est l'innovation qu'ils déploient. La façon dont ces start-ups se sont créées, se sont développées et les concepts qu'elles proposent n'auraient pas pu émerger il y a cinq ou dix ans. Ces jeunes surfent sur de nouvelles vagues et leur vision, leur façon d'aborder l'entrepreneuriat, est totalement novatrice. Ce sont ces modèles qui, espérons-le, feront la force de notre tissu économique de demain.

# Technologies et réseaux

Les technologies récentes ont offert à certains d'entre eux l'opportunité de créer des métiers inédits. Ils se sont immergés dans les nouvelles applications pour en tirer des sources de créativité. Movify est spécialisée dans le développement de solutions mobiles sur-mesure pour les entreprises et Universem aide ses clients à être mieux référencés sur les moteurs de recherche en développant une stratégie pour attirer les visiteurs sur les sites web. Les initiateurs de la start-up 87 seconds offrent aussi une initiative atypique en se spécialisant dans des capsules vidéo animées dans le but de transmettre un message, une communication d'entreprise en ligne. Famest s'est inspiré des réseaux sociaux en proposant aux jeunes (filles essentiellement) un site pour se mettre en scène avec des vêtements tagués et en offrant des bons de réduction sur ces marques taguées. Wikipower a lancé une plateforme pour faciliter des achats groupés d'énergie en ligne.

groupés d'énergie en ligne.

Les notions de réseaux, de communauté, de collaboration et de co-création sont présentes chez la plupart d'entre eux. On retrouve ces axes dans

le développement de Brussels Beer Project qui, au-delà de la commercialisation de bières, est un véritable concept basé sur la co-création de bières atypiques et dont le marketing est basé sur la communauté.

C'est aussi la communauté du crowdfunding qui a permis à certains d'entre eux de se financer ou de se créer un ré-

seau de partenaires au-delà du financement. La jeune Marine André de Bee Nature a ainsi basé le développement de son projet et le choix de l'égérie de sa marque de cosmétiques sur les réseaux sociaux. En choisissant le crowdfunding, Woké reconnaît que le retour humain est extraordinaire et que sa société a été transformée par cette expérience.

Et, dans ce panel, il y a un outsider : Fearhunters. Gauthier Bribosia est le plus âgé (47 ans) et est l'initiateur d'une co-création... avec ses deux enfants. C'est au pays des monstres et des peurs qu'il nous entraîne en rasant certains tabous. Là aussi, la communauté du crowdfunding lui a permis de se financer en partie.

### Force et dynamisme

SOCIÉTÉS

La Belgique compte 740124 sociétés. En 2013, près de

68 000 entreprises ont été créées mais ce chiffre est en

recul par rapport à 2012 et,

en 2014, on enregistre déjà une baisse de 14 % pour le

premier trimestre.

Quelle est la marque de fabrique de ces entrepreneurs ? Quelles sont leurs forces ? La plupart d'entre eux reconnaissent que leurs études ne les ont pas poussés vers l'entrepreneuriat. Certains

sont issus de familles où l'esprit d'entreprendre était présent. L'exemple vient d'en haut. Ce qui les caractérise tous, ce sont des qualités intrinsèques : la créativité, l'enthousiasme, la force de travail, la volonté, l'ardeur et la conviction. C'est leur dynamisme et leur courage qui soustendent leurs projets. On y parle plus de collabora-

tion, de communauté que de concurrence ou de compétition. Grâce à eux de belles histoires s'écrivent. On n'est cependant pas au pays des Bisounours : ces jeunes entendent imprimer leur marque dans la société et y être des acteurs dans le cadre de projets souvent collaboratifs. Cette ténacité et l'optimisme qu'ils dégagent sont un véritable bain de jouvence dans lequel il est bon de se plonger pour réaliser que, grâce à des entrepreneurs, l'avenir est en marche.

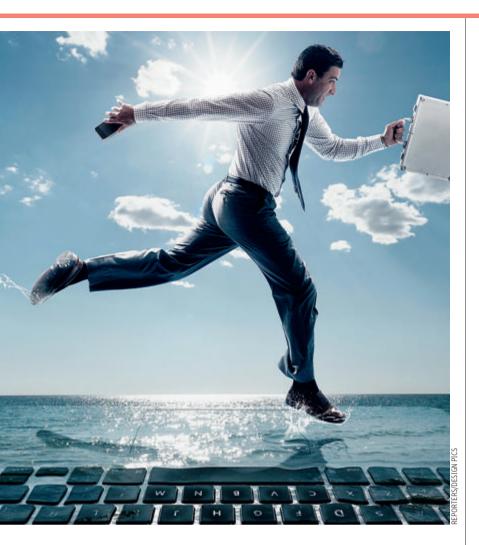
Isabelle de Laminne

# Movify: des solu

ouis Cornet n'a pas créé sa société Movify directement à la sortie de son Master en informatique à l'Université de Namur. Il a eu un parcours professionnel d'un peu plus de 10 ans dans la consultance en informatique et en management. Surfant sur la vague des nouvelles technologies, la société Movify offre la possibilité aux entreprises de se mettre à l'heure des tablettes et des applications, d'en tirer un avantage pour leur métier et d'offrir à leurs clients de nouveaux services orientés vers l'avenir. "Notre mission est de créer de nouvelles opportunités pour nos clients au moyen d'applications mobi-les. Ces solutions doivent leur permettre d'explorer de nouveaux marchés. Nous nous différencions de nos concurrents d'abord par notre excellente connaissance des secteurs de la finance et de l'énergie, mais aussi grâce à notre capacité à construire des applications multi-plateformes", explique Louis Cornet.

# **Quatre services**

Movify offre ainsi quatre services. En matière de stratégie mobile, elle peut analyser le marché d'un client, ses concurrents et son positionnement. Dans le cadre d'une vision à long terme, Movify analyse comment ses clients peuvent se différencier par rapport à leurs concurrents grâce aux solutions mobiles. Cela passe notamment par l'organisation de workshops d'innovations basés sur des mises en situations ludiques des futurs utilisateurs de l'app. "Dans un deuxième temps, nous créons sur-me-



# tions qui bougent avec vous

**LOUIS CORNET** 

Fondateur de Movify.

sure les applications mobiles adaptées aux besoins de nos clients. Nous les développons de A à Z de l'idée à la publication sur les app stores", ajoute Louis Cornet. Pour les entreprises ayant déjà développé leurs propres applications, Movify peut proposer un audit d'ergonomie basé sur des technologies spécifiques et voir comment améliorer la qualité de l'application. "Dans le cadre

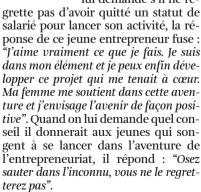
du quatrième service que nous offrons, nous mettons à la disposition des entreprises du personnel qualifié pour une période déterminée pour les aider dans la création de leurs applications. Qu'il s'agisse d'expertise en développement mobile, ergonomie, design graphique ou gestion de projet, ces personnes s'intègrent dans les équipes des clients", note Louis Cor-

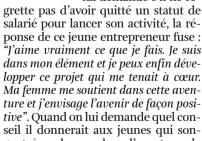


atteints. Movify a aussi mis au point l'application CertiPad pour Certinergie. Il s'agit d'un outil pour le contrôle d'installation électrique basse tension domestique. CertiPad permet au technicien d'annexer des photos, des plans et schémas de l'installation électrique. Le contrôle achevé, l'application génère un rapport récapitulatif pouvant faire office de procès-verbal de visite.

Le client signe celui-ci électroniquement et le rapport lui est automatiquement envoyé par email.

Lancée au début de l'année 2013, Movify s'est adjoint les services de dix personnes couvrant ainsi l'entièreté des compétences nécessaires à la création d'apps. Quand on lui demande s'il ne re-





IdL

# BNP à la caisse

L'amende qui devrait s'élever à 9 milliards de dollars aura un impact négatif sur la Belgique.

NP Paribas est sur le point de tourner lundi une page douloureuse de son histoire en payant une amende record de 9 milliards de dollars afin d'échapper à des poursuites pénales pour violation d'embargo américain. Cette pénalité financière est la plus lourde jamais infligée par les Etats-. Unis à une banque étrangère.

Un accord, dont les détails étaient finalisés dimanche, entre la première banque française et les autorités américaines devrait être annoncé lundi soir, selon des sources concordantes. Sollici-tés par l'AFP, ni BNP ni les autorités concernées n'ont souhaité faire de commentaire. Cet arrangement à l'amiable va mettre fin à de longs mois d'âpres et tendues négociations ayant impliqué le sommet de l'Etat français. Le président François Hollande s'est personnelle-ment investi en essayant de faire pression sur son homologue américain Barack Obama, qui a clairement exclu toute intervention. BNP va plaider coupable, selon le droit américain, évitant ainsi un procès à l'issue incertaine, d'après les sources. Cette reconnaissance de culpabilité, exceptionnelle pour une entreprise, n'est pas sans risque: elle l'expose à des demandes de dédommagement de la part de tiers et à la possibilité que certains fonds de pension ou encore des collectivités locales ne puissent plus avoir de relations commerciales avec elle selon leurs règles in-

# Un coup dur pour l'image de la banque

BNP aurait aussi accepté de s'acquitter d'une amende de 8,9 milliards de dollars (6,4 milliards d'euros), selon les sources, ce qui correspond à seize mois de bénéfices au regard des résultats 2013 (4,8 milliards d'euros de bénéfice net). "Je veux le dire clairement: nous serons sanctionnés lourdement. Parce que des dysfonctionnements sont intervenus et que des erreurs ont été commi-ses, a prévenu le directeur général Jean-Laurent Bonnafé dans une note interne aux salariés diffusée vendredi. Mais cette difficulté que nous traversons ne devra pas pour autant impacter notre feuille de route", assure-t-il. Pour nombre d'analystes, cette amende va ternir la réputation de la banque et affecter lourdement sa rentabilité cette année en engloutissant ses profits. BNP se verra en outre imposer une suspension d'un an de ses opérations de "compensation" (règlement) en dollars, selon les sources.

Selon certaines sources, BNP Paribas envisage de réduire son dividende. Ce qui aurait un impact direct pour l'Etat belge, qui, en tant que premier actionnaire (avec près de 11 % du capital) perçoit près de 200 millions de dividendes par an. (AFP)

# **Fiscalité**

# **Les Etats-Unis traquent** l'évasion fiscale

Les Etats-Unis pourront à partir de mardi utiliser un arsenal législatif inédit contre l'évasion fiscale qui leur permettra de passer outre le secret bancaire dans les grandes places financières mondiales, dont la Suisse et le Luxembourg. En cause, le Fatca (Foreign Account Tax Compliance Act), du nom de la loi qui va entrer en vigueur aux Etats-Unis après de longues tractations et plusieurs scandales d'évasion fiscale. Aux termes de cette réglementation, des dizaines de milliers de banques étrangères seront tenues de systématiquement livrer aux Ftats-Unis des informations détaillées sur les dépôts de leurs clients américains ou imposables aux Etats-Unis, pour les comptes dépassant 50000 dollars. (AFP)

# **Aéronautique** Honda dans les airs

Le premier avion fabriqué par le constructeur japonais d'automobiles Honda a effectué son vol inaugural avant de recevoir sa certification et ses premières livraisons, prévues pour l'année prochaine. Le vol de 84 minutes du premier HondaJet s'est déroulé vendredi près du siège de la division Honda Aircraft, la filiale aéronautique du constructeur automobile, à Greensboro, dans l'Etat de Caroline du Nord. (AFP)

# Secteur brassicole

# **AB InBev arrête** la Jupiler Force

Le brasseur AB InBev a décidé d'arrêter de produire la Jupiler Force, sa boisson rafraîchissante sans alcool. Les amateurs devront se contenter de ce qui reste en stock dans les supermarchés, indiquait samedi l'hebdomadaire "Trends" sur son site internet. La boisson brassée rafraîchissante a été lancée début 2011, comme alternative sans alcool à la Jupiler. Début avril dernier, la publication des chiffres annuels de 2013 révélait toutefois que la Jupiler Force n'avait pas de succès, selon "Trends". (Belga)



Jupiler Force, boisson rafraîchissante sans alcool, avait été lancée début 2011.